

# Gagny écologie

La lettre des écologistes de Gagny

**ET MAINTENANT,  
M. LE MAIRE,  
OÙ VA VOTRE MAJORITÉ ?**



Cela fait maintenant plus de deux ans que le Maire a été réélu et quelques mois qu'il cumule ce mandat avec la présidence du nouveau

Territoire « Grand Paris - Grand Est », rompant par là sa promesse de se consacrer uniquement à notre ville.

La politique menée par la majorité municipale est affligeante : un marché du centre de plus en plus désert, des rues encombrées de déchets, une politique du tout-voiture illustrée par la construction d'un parking souterrain en centre-ville qui s'annonce déjà comme un gouffre financier, des réserves de biodiversité menacées, un aménagement raté de la Place Tavarnelle, des conflits avec le personnel communal et les parents d'élèves... La liste est longue et promet de s'allonger encore.

Loin des préoccupations des Gabiniennes et des Gabiniens, la majorité municipale s'enferme dans sa vision archaïque de la ville et oublie de penser à l'avenir.

Ce n'est pas une fatalité ! Gagny a énormément d'atouts. Partout en France, en Europe et dans le monde, des villes innovent, sans s'endetter ni gaspiller l'argent des contribuables, pour proposer aux habitant-e-s des lieux où il fait bon vivre.

Nous, militants écologistes, vous proposons des solutions claires, réalistes et concrètes pour que nous portions ensemble la ville de demain.

**Aurélien Berthou**  
Conseiller municipal d'opposition

## L'aménagement de la place Tavarnelle vu par Marjorie Quignon, Conseillère municipale et militante EELV

Je veux m'exprimer sur le problème de la délinquance auquel le quartier Jean Bouin est confronté depuis de nombreuses années avec un trafic de drogue qui perdure dans le secteur de la gare et s'étend dans les quartiers environnants.

Pour tenter de lutter contre ce fléau, le Maire a décidé de réaménager la place Tavarnelle à proximité de la gare du Chesnay, place entourée de commerces, d'habitations et où des arbres étaient plantés.

D'abord, ces arbres ont été abattus car d'après des rumeurs, les trafiquants « planquaient leurs drogues ». Puis la décision a été prise de faire disparaître une partie des habitations, dénoncées de nouveau comme repère des trafiquants.

Ces décisions avaient également pour but de permettre une meilleure visibilité et de déranger ce trafic. Une caméra a ainsi été installée au centre de la place en janvier 2015, en plus d'une grille au niveau d'un passage entre deux commerces pour permettre à la police d'arrêter rapidement les fuyards.

Une réunion a été organisée en avril 2015, en présence des habitants du quartier, pour présenter le nouvel aménagement.

Quelle ne fut pas ma surprise ! L'espace au centre des commerçants est devenu un rond-point de circulation automobile « arrêt minute », ceci dans l'intention de « déranger les trafiquants » et de les voir quitter ces espaces.

**Curieuse analyse et échec cuisant sur la sécurité et la prévention de la délinquance de la part du Maire :**

- A ce jour, le trafic n'a pas cessé. Pire, cette opportunité a plutôt permis à ces délinquants de profiter de cette configuration pour installer un « Mc drive de la drogue ».
- On constate une augmentation de la circulation et du stationnement de véhicules de façon anarchique, ainsi qu'une plus grande nuisance sonore et une augmentation de la pollution pour les habitants du quartier.

Depuis la fin des travaux, je constate donc que rien n'a changé et que le trafic est toujours présent. Cet espace est devenu un espace sans droit ! Nous le subissons toujours quotidiennement sans que rien ne soit fait, sans concertation, sans médiation !





# Le Maire aménage le centre-ville comme dans les années 50

**D**epuis les années 50, le tout automobile l'a emporté dans la plupart des villes

avec un aménagement de l'espace public favorisant exclusivement la voiture individuelle.

Or, face aux nuisances qu'elle engendre et à la prise de conscience des limites des énergies fossiles et des conséquences de la pollution sur notre santé, **de plus en plus de personnes réalisent qu'il faut penser autrement.**

Au 21<sup>ème</sup> siècle, la politique d'aménagement doit

- ◆ **Améliorer** la qualité de vie des habitants,
- ◆ **Développer** les transports en commun,
- ◆ **Donner** plus de place aux piétons et aux cyclistes,
- ◆ **Développer** les commerces de proximité,
- ◆ **Renforcer** la sécurité urbaine.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit être le véritable fil conducteur de la politique d'aménagement d'une commune. Le PLU doit traduire l'engagement de la collectivité en faveur d'un développement urbain durable sur des thématiques telles que la mixité sociale et intergénérationnelle, la densité urbaine, l'écoconstruction, l'accessibilité... Il devrait donc à ce titre être l'un des outils de la définition de l'identité que les élus et la population souhaitent donner au territoire : dimension paysagère, vocation des espaces. **Or aujourd'hui sur Gagny, le Maire semble se désintéresser totalement du PLU. C'est encore un énorme handicap pour l'avenir, car le PLU reste le document engageant l'avenir de la ville pour les prochaines 25 années.**



## Espaces verts, biodiversité, faisons respirer Gagny!

**C**arrière Saint Pierre, carrière du centre, Dhuis etc. Gagny possède un patrimoine écologique qu'il faut protéger et développer !

En effet, nous sommes convaincus que l'environnement est la pièce maîtresse de la qualité de vie des habitants.

Outre les enjeux liés à l'eau, à l'énergie, aux pollutions (des sols ou de l'air, etc.) et à la survie de l'écosystème, les espaces naturels favorisent les activités de plein air, constituent des lieux de rencontre et de partage, améliorant ainsi la vie sociale des habitants et leur procurant du bien-être. **Ainsi, l'environnement contribue au développement du "bien vivre ensemble".**

Encore une fois, **des solutions simples, économes et efficaces existent** pour développer une politique locale respectueuse de l'environnement.

**Ce n'est qu'une question de volonté politique :**

- **Mise en place d'un Plan vert** pour augmenter la qualité écologique des espaces existants (plantation d'espèces régionales, application de la gestion différenciée...), créer de nouveaux espaces naturels (bosquets, haies, zones humides...) et relier les espaces entre eux (corridors biologiques) tout en favorisant les initiatives des particuliers (jardins, façades...) et les déplacements doux (de quartier à quartier ou vers les équipements publics, en vélo ou piétons)
- **Développement de l'agriculture urbaine**, c'est-à-dire se servir des petites surfaces (terrains vagues, jardins, vergers, balcons, toits, terrasses, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux pour la consommation des ménages ou des ventes de proximité
- **La biodiversité doit être une préoccupation majeure** de la commune.

# L'avenir de Gagny se construit ensemble

**C**onflits avec les habitant-e-s et les employé-e-s municipaux, refus de répondre aux questions des élu-e-s de l'opposition, réunions de quartier menées de façon autoritaire... **A l'opposé de la façon de travailler du Maire de Gagny, la démocratie participative doit être placée au cœur de la politique de la ville** permettant ainsi une meilleure expression des besoins et une véritable efficacité de l'action publique.

L'implication des acteurs garantit l'appropriation et la mise en œuvre des projets, et crée les conditions d'une évaluation sur les

résultats pour déterminer, par exemple, l'utilité sociale du projet...

Suivant ce principe, quand une initiative a été prise ou une réalisation a été engagée, il est naturel, dans un souci de démocratie, de transparence et d'ambition, d'en faire connaître le processus : la méthode de conduite de projet, le contenu de la réalisation, les intervenants, partenaires et prestataires, les modalités d'évaluation.



## Cette relation avec les habitants s'effectue:

- ◆ **Avant** la décision, avec une réelle explication des enjeux, un échange sur les usages et la définition d'objectifs et de projets collectifs: la concertation, la participation et la coproduction;
- ◆ **Pendant** la mise en œuvre des orientations retenues, avec une participation des habitants qui deviennent partie prenante en faisant part de leurs réflexions et en organisant un suivi ;
- ◆ **Après**, pour permettre une évaluation et un véritable débat sur les résultats et une meilleure appropriation par la population.



Nous contacter...

[eelvgagny@gmail.com](mailto:eelvgagny@gmail.com)

<http://gagnyecologie.eelv.fr>

<http://seinesaintdenis.eelv.fr>

Et aussi sur Facebook, twitter...

